

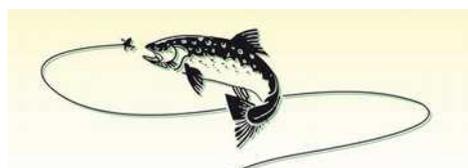
# Nouvelles du CPSFV

Mai 2014  
numéro 43

## Dans ce numéro

- 2 École de pêche
- 3 Sortie au réservoir des Bérands
- 3 Activité spécifique des sections
- 4 Maison de la Nature – déménagement imminent
- 4 Le 19<sup>e</sup> SA.NA.M.A.
- 4 Stage de lancer "Spey-cast"
- 5 Le barrage des Plats
- 5 Environnement
- 6 Améliorons nos connaissances

Club de Pêche Sportive Forez-Velay  
Maison de la Nature  
4, rue de la Richelandière  
42100 SAINT-ETIENNE  
[contact@cpsfv.org](mailto:contact@cpsfv.org)  
[www.cpsfv.org](http://www.cpsfv.org)



## Le mot du président

Que nous réserve cet été ?

Certes, il y aura de nombreuses sorties de pêche, toutes plus agréables les unes que les autres, dont les grandes classiques organisées par le club sur l'Ance du Nord et sur le Lignon du Forez. Encore faut-il que le niveau des rivières ne baisse pas trop. Sur certains cours d'eau, en quelques semaines, nous avons retrouvé des niveaux dignes de juillet ! Souhaitons que la pluie tombe sans trop tarder si on ne veut pas voir notre saison de pêche écourtée par manque d'eau. Certes, il faudrait un peu de pluie, mais surtout pas les jours où nous sommes à la pêche ! Et c'est là que tout se complique !.

Par ailleurs il y a quelque effervescence au niveau de nos locaux stéphanois. La section de St Etienne qui a changé de local, la nouvelle Maison de la nature, dont les travaux sont en phase finale et dans laquelle notre siège social sera très prochainement transféré.

Et puis, au niveau de la protection des milieux aquatiques, il y a le barrage des Plats, dont la poursuite de la construction a été récemment autorisée. Nous ne pouvons tolérer qu'un barrage porte atteinte à la qualité de l'eau et de la population piscicole de la Semène. Sans autre solution honorable en vue, nous sommes contraints de continuer la lutte, tant qu'un dialogue ne sera pas ouvert pour sortir "par le haut" de ce conflit.

Jean-Luc COMETTI  
Président délégué

## A vos agendas



**Samedi 24 mai 2014**

**32<sup>e</sup> Trophée du Lignon Forézien  
Le Lignon du Forez à Poncins (42)**

Rencontre amicale de pêche sur le Lignon du Forez.

Le règlement et les fiches d'inscription sont en ligne sur le site internet et diffusés dans les sections.

Inscriptions avant le 11 mai 2014.

**Dimanche 1<sup>er</sup> juin 2014**

**Journée nationale de la pêche**

Plusieurs animations de découverte de la pêche à la mouche sont organisées dans le département de la Loire. Le CPSFV participera à certaines d'entre elles. Vos responsables de sections vous donneront des précisions courant mai. Merci par avance pour votre participation.

**Samedi 14 juin 2014**

**40<sup>e</sup> Trophée d'Argent de l'Ance  
L'Ance du Nord (Usson ou Laprat)**

Rencontre amicale de pêche sur le Lignon du Forez.

Le règlement et les fiches d'inscription seront en ligne sur le site internet et diffusés dans les sections mi mai.

Inscriptions avant le 1<sup>er</sup> juin 2014

**Samedi 21 et dimanche 22 juin 2014**

**Week-end de pêche en Lozère  
Secteur de Mende**

Sortie annuelle du club.

Rivière à pêcher : principalement le Lot.

**Juillet 2014**

**Animation pêche pour les jeunes.**

**Bords de Loire à Andrézieux**

Initiation à la pêche pour les enfants de l'École Municipale des Sports de St Etienne sur les étangs des bords de Loire.

La date n'est pas encore fixée.

## École de pêche 2014

### La formation en salle

Comme prévu, les 7 stagiaires qui ont décidé de se lancer dans l'apprentissage de la pêche à la mouche ont commencé leur formation au boulodrome des Bullieux à Andrèzieux-Bouthéon le jeudi 6 mars.

L'équipe de 3 moniteurs qui les a encadrés a mené à bien la première partie de la formation en salle, tant pour le lancer proprement dit que pour la théorie.

La bonne assiduité d'ensemble a été soulignée par les responsables.

### Première séance de formation sur l'eau

Le rendez-vous avait été fixé le samedi 29 mars 2014 au plan d'eau de La Séauve sur Semène.

Il s'agissait pour les moucheurs néophytes de parfaire leur formation dans des conditions naturelles.

Onze stagiaires présents, puisque ceux du Velay s'étaient joints au groupe, encadrés par autant de moniteurs volontaires pour les soutenir et leur donner le complément de formation indispensable.

Le temps a été relativement frais, avec un fort vent qui a contrarié les apprentis moucheurs.

Une ambiance attentive et chaleureuse a rythmé les séances d'apprentissage, le matin comme l'après-midi.

Une grande convivialité a également régné lors du casse croûte pris en commun sur l'aire de loisirs.



### Deuxième séance de formation sur l'eau

C'est encore sur la Semène, au lieu dit le Prège, près de Saint Didier en Velay que stagiaires et moniteurs de l'école de pêche se sont retrouvés le samedi 12 avril.

Ce choix n'est pas innocent. Il marque notre attachement à cette rivière et à notre lutte contre la construction du barrage des Plats.

Un cadre idéal et encore préservé, un temps printanier, une rivière en bon état, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette journée de perfectionnement un moment fort agréable.

Pour certains les progrès ont été sensibles, même si quelques mouches ont pris la liberté d'aller dans les arbres.



Si ces deux séances de formation sur l'eau se sont déroulées dans d'excellentes conditions, c'est bien entendu grâce aux organisateurs et moniteurs qui se sont dépensés sans compter, sans oublier Guillaume, président de l'AAPPMA locale qui est intervenu auprès de la municipalité de La Séauve sur Semène pour nous faciliter l'accès à l'aire de loisirs.

## Sortie de pêche aux Bérands

Samedi 15/3/2014, au réservoir des Bérands près de Renaison, la section du pays Roannais a organisé sa sortie de pêche de début de saison.

Près de 25 pêcheurs étaient au rendez-vous. Contrairement à ce qui était prévu, le beau temps tiède et ensoleillé n'était pas de la partie. Dès la fin de matinée, ciel gris et vent froid se sont joints aux pêcheurs. Quelques poissons seulement ont été pris le matin.

Le casse croûte d'accueil du matin et le repas de midi ont comblé les participants.



## Activité spécifique des sections

### La soirée "bugnes" à la section du Pays Roannais

Le 24/1/2024, une quarantaine d'adhérents, certains accompagnés de leur conjoint, ont participé à cette soirée conviviale fort réussie comme d'habitude.

Les bugnes de Michel étaient parfaites et le cidre de très bonne qualité.

Des adhérents du Velay et de Saint-Étienne avaient fait le déplacement pour répondre à l'invitation.

Un moment convivial partagé et apprécié par tous.

### L'initiation à la pêche à la mouche en Pays Roannais



### Changement de local pour la section de St-Etienne

Afin d'être un peu plus à l'aise, la section de St Etienne a souhaité prendre des locaux plus spacieux et mieux adaptés, mais sur le même site que celui qu'elle occupe depuis juin 2012.

Le transfert s'est effectué les jeudi et vendredi 3 et 4 avril 2014 sous la direction de Gilles Mathevet et Robert Rauch.



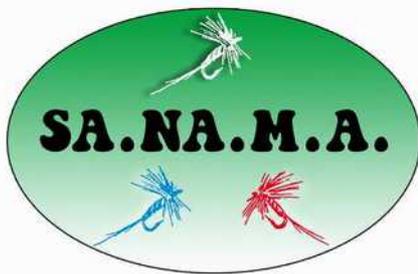
Une petite dizaine de volontaires les ont aidé dans cette tâche. Depuis le jeudi 10 avril 2014, les adhérents ont pris possession du nouveau local pour y pratiquer les activités techniques, montage de mouche, entre autres.

## Nouvelle maison de la nature – déménagement imminent

Les travaux de la nouvelle maison de la nature avancent bien. Les cloisons ont été posées et sont peintes, les raccordements et la distribution électriques sont terminées, les faux plafonds également, l'ascenseur est en place. Les associations ont choisi les revêtements de sols qui sont en cours de pose.

La date de remise des clés n'est toujours pas fixée précisément. Cependant, les associations et la Ville de Saint-Etienne tablent sur fin mai. Si c'est le cas, le déménagement de notre siège social, de la rue Richelandière vers la rue René Cassin, est envisageable dans la première quinzaine de juin.

## Le 19<sup>e</sup> Salon International de la Mouche Artificielle



La date du 19<sup>e</sup> Salon International de la Mouche Artificielle a été arrêtée. Le salon ouvrira ses portes au public les 21 et 22 février 2015.

Par contre, pour nous adhérents, il y aura pas mal de travail à faire en amont, pour la préparation et l'installation de la salle, pendant l'ouverture au public, pour l'accueil et l'animation, et enfin en aval, pour le démontage et le rangement du matériel.

Toute l'équipe organisatrice sait d'ores et déjà qu'elle pourra compter sur vous pour cet événement biennal majeur qui marque un moment fort dans la vie de notre club.

## Stage de lancer "SPEY-CAST"

L'association le "CLUB DES SAUMONIERS" organise régulièrement, dans différentes régions Françaises, des stages d'initiation, ou, de perfectionnement au lancer "SPEY".

Ce lancer inventé au 19<sup>e</sup> siècle, par les pêcheurs de saumons, sur les rives encombrées de la célèbre rivière écossaise Spey, permettait d'utiliser une canne à mouche dans de meilleures conditions. En effet ces techniques évoluées de lancers roulés permettent au pêcheur d'atteindre toutes les zones de pêche de la rivière, sans être gêné par la végétation, ou les obstacles situés en arrière.

Grâce aux cannes, et soies modernes, cette technique de lancer, est adaptable à toutes les situations de pêche à la mouche, de la plus petite rivière à truite, à la plus puissante rivière à saumon. Elle est également utilisable en plan d'eau, permettant d'explorer des zones inaccessibles aux pêcheurs ne maîtrisant pas ces types de lancer.



Le Club de Pêche Sportive Forez-Velay ayant pris contact avec le CLUB DES SAUMONIERS, il est possible d'envisager l'organisation dans la région stéphanoise, sur le fleuve Loire, d'une session de deux journées d'initiation, ou perfectionnement, au lancer "SPEY"

Cette session pourrait être organisée à l'automne prochain, et les conditions requises sont les suivantes:

- 10 à 12 participants ou plus bien évidemment,
- pour couvrir les frais de déplacement des animateurs une participation de 30 € par personne est demandée,
- les participants doivent être membres du Club des Saumoniers, afin d'être couverts par les assurances, et donc acquitter la cotisation d'entrée à l'association de 20 €.

**Si la participation à ce stage vous intéresse, prière d'en informer l'un des responsables de votre section, afin que le club en assure l'organisation .**

## Barrage des Plats – Les bétonneurs persistent et signent ! Nous aussi !

Compte tenu des rencontres et discussions qui s'étaient déroulées depuis l'interdiction de poursuivre les travaux, décidée par le Tribunal Administratif de Lyon, on aurait pu penser qu'un soupçon d'évolution germerait dans les mentalités. Que nenni ! La préfète de la Loire a signé le 18 mars 2014 un nouvel arrêté préfectoral (DT-14-220) autorisant la reprise des travaux.

A la grande surprise des associations qui ne souhaitent pas la reconstruction d'un barrage, cet arrêté a été pris sans ouverture d'une enquête publique, ce qui, à nos yeux, est en contradiction formelle avec la loi.

Ce barrage est toujours aussi inutile que coûteux. De plus rien ne permet aujourd'hui de penser qu'une solution de continuité écologique pour La Semène pourra être assurée dans de bonnes conditions.

Alors, que faire ? C'est fort regrettable pour tout le monde, mais seule une nouvelle action en justice est susceptible de faire arrêter les travaux et mettre un terme à ce gâchis. Nous joindrons nos forces à celles des autres associations qui le souhaitent, pour tenter de faire en sorte que La Semène ne soit pas sacrifiée sur l'autel de profit financier.

## Environnement

### Réunion d'information sur le SAGE Loire en Rhône Alpes

Le jeudi 27/02/2014, à la section de Saint-Étienne, un agent du Conseil Général de la Loire a été invité pour animer une soirée d'information sur le SAGE Loire en Rhône-Alpes.

Sur les 25 adhérents qui s'étaient déclarés intéressés, seuls 14 se sont déplacés, rejoints par 5 autres. Ils ont formé, au total, une assistance de 19 personnes.

Agrémentée de deux petits films, la présentation générale des tenants, aboutissants et impacts du SAGE sur la gestion des cours d'eau a manifestement intéressé les 19 adhérents présents, venus parfaire leur formation en matière de protection du milieu aquatique.

### Entretien de la Semène

Une opération d'entretien de rivière sur La Semène était programmée par l'AAPPMA de St Didier en Velay le 5/4/2014. Pour des raisons internes, l'AAPPMA a été obligée de décaler cette opération au samedi suivant 12 mai.

Problème, ce même jour, une partie du club était occupée par les stagiaires de l'école de pêche pour leur deuxième séance de formation sur l'eau.

Malgré tout, le CPSFV a pu participer à l'opération de nettoyage de la Semène, en se joignant aux bénévoles de l'AAPPMA. Nous étions en nombre limité, certes, mais présents quand même, c'est l'essentiel.

Le chantier d'environ 200 m se situait au lieu dit Les Mazaux à La Séauve sur Semène. L'équipe a réalisé un petit élagage et nettoyage des berges, le retrait de petits embâcles, et d'un gros arbre tombé dans le lit de la rivière.



### Nettoyage des bords de Loire

Samedi 5 avril 2014, 92 personnes ont participé au nettoyage organisé par la Municipalité d'Andrézieux-Bouthéon dans le cadre de la semaine nationale du Développement Durable.

Associations, élus et habitants de la communes et des environs s'étaient donné rendez-vous dès 8h30 au Complexe d'Animation des Bords de Loire pour une action de nettoyage des bords de Loire.

Armés de gants, de sacs jaunes pour le tri sélectif et sacs poubelle, les "éco-bénévoles" ont ramassé de nombreux débris (pneus, canettes, verre, plastiques, papiers, bidons d'huile de vidange, câbles électrique...).

Une équipe du Gardon Forézien et du Club Carpiste 42, à laquelle s'étaient joints les bénévoles du CPSFV, a œuvré sur les étangs des Bords de Loire.



Un buffet offert par la municipalité d'Andrézieux-Bouthéon a récompensé l'ensemble des volontaires à ce geste citoyen.

## Protection des milieux aquatiques – améliorons nos connaissances

**Principales sources de perturbation et impacts des activités humaines sur les ruisseaux et têtes de bassins.**

	Impacts sur la ressource en eau Au niveau qualitatif	Impacts sur le milieu physique	Impacts écologiques
Zones d'habitation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prélèvement pour l'eau potable</li> <li>• Prélèvements domestiques divers (arrosage, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagements concrets : protection contre les crues (recalibrage, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eutrophisation</li> <li>• Perte d'habitat aquatique</li> </ul>
Activité agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Irrigation</li> <li>• Retenues collinaires : modification du cycle hydrologique naturel, accentuation de l'étiage des cours d'eau en aval</li> <li>• Drainage des parcelles : accélération des écoulements et accentuation des assècs</li> <li>• Drainage des parcelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Piècement du lit et des berges par le béton</li> <li>• Labour à proximité de cours d'eau et sol nu : accentuation de l'érosion et du colmatage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toxicité liée aux traitements</li> <li>• Perte d'habitat, colmatage</li> <li>• Retenues collinaires : cloisonnement des peuplements et perte d'habitat à l'aval et au sein même de la retenue</li> </ul>
Activité forestière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enrésinement artificiel : acidification des eaux</li> <li>• Traitements liés à la foresterie et à la valorisation du bois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plantation d'essences inadaptées en bordures des cours d'eau : déstabilisation des berges</li> <li>• Coupe à blanc : accentuation de l'érosion et du colmatage</li> <li>• Exploitation forestière : débardage et devenir des rémanents mal anticipés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte d'habitat</li> <li>• Toxicité liée aux traitements</li> </ul>
Voirie, desserte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accélération des écoulements, transferts rapides au milieu récepteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Busage, recalibrage</li> <li>• Franchissement de cours d'eau par des engins sans ouvrage adapté : destruction des berges et du lit, colmatage en aval</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isolement des populations (buses et autres infranchissables)</li> <li>• Mortalité (pollutions, destruction de l'habitat)</li> <li>• Dissémination d'espèces exotiques (Renouée du Japon, ...) notamment dans les remblais</li> </ul>
Activités de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Canons à neige : prélèvement d'eau, création de retenues collinaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Destruction des berges, érosion des versants : quads, trial, ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacement, voire destruction de la faune : quads, trial, canyoning</li> </ul>
Autres activités et aménagements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Microcentrales et barrages : problème de restitution des débits</li> <li>• Drainage des zones humides : risque d'assèchement et de disparition des zones du chevelu hydrographique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rectification, recalibrage</li> <li>• Barrages, seuils, plans d'eau : perturbation du transit sédimentaire</li> <li>• Gestion et entretien de la ripisylve inadaptés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Espèces exotiques issues de plans d'eau ou introduites par ignorance : concurrence des espèces autochtones, apports de maladies</li> <li>• Infranchissables (barrages, seuils, ...) : cloisonnement des peuplements</li> </ul>

Impacts des activités humaines sur les ruisseaux et têtes de bassins.doc